

Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

Code Natura 2000 : 1308

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Vespertilionidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Barbastelle en hibernage



Terrain de chasse en Bercé

Description de l'espèce

Espèce très discrète, la Barbastelle est facile à identifier. Son museau noir et aplati rappelle celui d'un Bulldog et ses oreilles triangulaires se rejoignent au milieu de son front. Posée, ses longs poils hirsutes lui donnent une allure très noire ou au contraire cendrée, comme desséchée. Elle est de taille moyenne (4,5 à 6 cm de long et 26 à 29 cm d'envergure). En vol, elle paraît très sombre et elle émet des ultrasons sur différentes fréquences, la plupart du temps très difficiles à identifier.

Biologie et habitats

Les colonies de reproduction dans les arbres ne comprennent que 10 à 20 individus. Les femelles y mettent généralement au monde deux petits. Ces derniers naissent en juin. Ce chiroptère est très sensible au dérangement en colonie de reproduction. Les changements de gîtes sont fréquents, ce qui implique une grande offre potentielle sur l'ensemble du territoire. En hibernage, la Barbastelle peut changer régulièrement de site, parfois à cause d'un refroidissement qui l'incite à se rapprocher des cavités. Les déplacements d'un site à l'autre peuvent être conséquents.

Elle fréquente principalement le milieu forestier. Il semblerait qu'un continuum boisé dans le temps explique la répartition morcelée de cette espèce et l'absence sur certains sites a priori favorables. Elle serait assez exigeante quant à la qualité des forêts concernées. On trouve aussi la Barbastelle en agglomération. La reproduction a lieu dans des fissures d'arbres ou de bâtiments, sous les décolllements d'écorce, derrière les volets, entre les linteaux ou dans les fissures des poutres. L'hibernage aurait surtout lieu dans les arbres, mais certains individus sont trouvés en cavités, principalement dans les fissures aux entrées ou dans les petits sites tranquilles (troglodyte, cave...). Les milieux de chasse sont liés aux arbres le plus souvent : cime, lisières, haies, friches, jardins, chemins creux.

Répartition

Des sites de mise-bas ont été découverts dans la forêt de Bercé notamment dans le périmètre du site aux Profonds de Vaux. Egalement présent en capture sur d'autres sites (Camp d'Auvours, Fontaine de la Coudre, vallée du Dinan aval).

Mesures de gestion favorable

- Gestion forestière avec fort pourcentage de bois mort et de vieux arbres.
- Maintien ou restauration, sur l'échelle du site, de biotopes forestiers connectés et non fragmentés.